

Participation de l'Université Coblenz-Landau, emplacement Landau, à la Confédération Européenne des Universités du Rhin Supérieur EUCOR

SÉANCE PLÉNIÈRE DU 27 NOVEMBRE 2006

Le Conseil Rhénan, lors de sa séance plénière du 27 novembre 2006 et sur proposition du Bureau,

1. exprime sa certitude que la coopération des Universités de la région du Rhin Supérieur, dans le cadre d' EUCOR apporte une large contribution à la soudure de la région du Rhin Supérieur et à l'attractivité de sa situation dans le domaine des sciences, des Universités et de l'économie;
2. se prononce pour un élargissement de la coopération dans le cadre d' EUCOR par l'intégration de l'Université de Coblenz-Landau, emplacement Landau, dans le but de renforcer la coopération des universités du Rhin Supérieur et d' impliquer ainsi plus intensément la région du Rhin Supérieur du nord;
3. propose que les Universités coopérant au sein d' EUCOR s'entretiennent avec l'Université Coblenz-Landau, emplacement Landau, au sujet de l'accès de l'Université Landau à la coopération d'EUCOR, et que les acteurs concernés agissent en vue d'une intégration de Landau dans EUCOR.

Le Conseil Rhénan adresse cette résolution :

- à la Confédération Européenne des Universités du Rhin Supérieur EUCOR
- et à l'Université Coblenz-Landau.